

NOTE: Longueur milliaire des voies désigne les premières voies principales et ne comprend pas les autres voies principales, les voies industrielles, les voies de cours de triage et les voies d'évitement.

SOURCE: Rapport annuel du Bureau fédéral de la Statistique, Annexe 25B. Avant d'ajourner, je dois dire qu'il nous faudra faire réimprimer le bill avec ses modifications.

Messieurs, avant de nous séparer, je désire remercier cordialement tous les membres du Comité pour leur étroite collaboration qui a permis de mener à bien cette étude difficile et litigieuse.

M. MUTCH: Monsieur le président, avant l'ajournement, permettez-moi de vous dire, en mon nom, et je dirais même en celui de chacun de nous, qu'il n'est pas facile de diriger un Comité chargé d'étudier des problèmes que très peu de membres connaissent bien, et, de votre propre aveu, vous étiez de leur nombre. Ayant acquis moi-même une certaine expérience de la présidence des comités, je tiens à vous féliciter de la modération avec laquelle vous êtes intervenu à certains moments dans les délibérations et je vous remercie de l'impartialité que vous avez manifestée à l'égard de nos expressions d'opinion.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie infiniment, messieurs.  
La séance est levée.